

Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

États financiers
Au 31 décembre 2024

Accompagnés du rapport de mission d'examen
du professionnel en exercice indépendant

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres du
Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents,

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du **MOUVEMENT RETROUVAILLES ADOPTÉ(ES) - NON ADOPTÉ(ES) - PARENTS** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'Organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 25 février 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132189

Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

PRODUITS

| | | |
|--|----------------|----------------|
| Subvention - Ministère de la Santé et des Services sociaux | 159 479 \$ | 137 360 \$ |
| COFAQ | 2 000 | 16 000 |
| Colloque | 3 210 | 4 795 |
| Dons et autres | 3 899 | 2 829 |
| Inscriptions et redevances des sections régionales | 10 485 | 5 090 |
| | 179 073 | 166 074 |

CHARGES

| | | |
|---|----------------|----------------|
| Salaires et charges sociales | 61 016 | 40 844 |
| Achats de tests ADN | 1 253 | 1 826 |
| Assurances | 3 821 | 3 029 |
| Colloque | 10 151 | 10 281 |
| Dons divers et aide aux régions | 20 502 | 21 090 |
| Fournitures de bureau et papeterie | 3 820 | 4 194 |
| Frais de déplacement | 3 166 | 6 841 |
| Intérêts et frais bancaires | 529 | 58 |
| Loyer | 6 000 | 6 000 |
| Projets spéciaux | 8 719 | 18 391 |
| Publicité | 2 330 | 1 347 |
| Redevances aux régions | 5 530 | 3 000 |
| Services professionnels | 4 439 | 3 696 |
| Télécommunications | 4 155 | 3 278 |
| Perte sur cession d'une immobilisation corporelle | - | 546 |
| Amortissement de l'immobilisation corporelle | 643 | 418 |
| | 136 074 | 124 839 |

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

42 999 \$

41 235 \$

Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

| | Investi en immobili- sation corporelle | Affectations d'origine interne (note 4) | Non affecté | Total | Total |
|--|---|--|------------------|-------------------|------------|
| SOLDE , début de l'exercice | 2 438 \$ | 64 503 \$ | 72 646 \$ | 139 587 \$ | 98 352 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | (642) | - | 43 641 | 42 999 | 41 235 |
| Affectations internes (note 4) | - | 19 143 | (19 143) | - | - |
| SOLDE , fin de l'exercice | 1 796 \$ | 83 646 \$ | 97 144 \$ | 182 586 \$ | 139 587 \$ |

Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

BILAN

Au 31 décembre

2024

2023

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

| | | |
|-------------------------|------------|------------|
| Encaisse | 177 967 \$ | 120 135 \$ |
| Taxes à la consommation | 1 961 | 2 939 |
| Subvention à recevoir | 1 021 | 12 271 |
| Frais payés d'avance | 1 381 | 2 777 |

182 330 138 122

IMMOBILISATION CORPORELLE (note 3)

1 796 2 438

184 126 \$ 140 560 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

| | | |
|---|-------|------|
| Comptes fournisseurs | - \$ | 8 \$ |
| Retenues à la source et contributions | 1 540 | - |
| Sommes dues aux régions, remboursées au cours de l'exercice | - | 965 |

1 540 973

ACTIF NET

| | | |
|---|--------|--------|
| Investi en immobilisation corporelle | 1 796 | 2 438 |
| Affectations d'origine interne (note 4) | 83 646 | 64 503 |
| Non affecté | 97 144 | 72 646 |

182 586 139 587

184 126 \$ 140 560 \$

ENGAGEMENT (note 5)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur/administratrice

_____, administrateur/administratrice

Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

| | | |
|---|-----------|-----------|
| Excédent des produits sur les charges | 42 999 \$ | 41 235 \$ |
| Éléments sans effet sur la trésorerie | | |
| Amortissement de l'immobilisation corporelle | 643 | 418 |
| Perte sur cession d'une immobilisation corporelle | - | 546 |

43 642 42 199

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement 14 190 (8 814)

57 832 33 385

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'une immobilisation corporelle - (2 187)

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

57 832 31 198

ENCAISSE, début de l'exercice 120 135 88 937

ENCAISSE, fin de l'exercice 177 967 \$ 120 135 \$

Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme provincial qui s'occupe de grouper en association les enfants adoptés, les parents adoptifs, les parents biologiques d'enfants adoptés et généralement toute personne intéressée aux questions d'adoption et de veiller à la promotion de leurs intérêts. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

L'Organisme exerce également ses activités sous la dénomination sociale « Mouvement Retrouvailles ».

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits d'événements corporatifs ainsi que d'inscriptions et redevances des sections régionales sont comptabilisés lorsqu'ils sont encaissés.

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisation corporelle

L'équipement informatique est comptabilisé au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de sa durée de vie selon la méthode du solde décroissant au taux de 30 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. IMMOBILISATION CORPORELLE

| | | | 2024 | 2023 |
|-------------------------|----------|----------------------|--------------|--------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| Équipement informatique | 2 932 \$ | 1 136 \$ | 1 796 \$ | 2 438 \$ |

Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

4. AFFECTATIONS INTERNES

Le fonds Affectations d'origine interne est un fonds réservé pour le comité COFAQ, la refonte du site Web de l'Organisme, les colloques, les activités, les émissions « Des mains tendues », les projets spéciaux et l'équipement informatique futur.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté un montant de 50 000 \$ (2023 - 15 000 \$), soit 20 000 \$ pour les colloques, 20 000 \$ pour les projets spéciaux et 10 000 \$ pour l'équipement informatique futur. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

5. ENGAGEMENT

Contrat

L'Organisme s'est engagé par contrat jusqu'en décembre 2024 pour la location d'un espace résidentiel à titre de bureau. Le solde de l'engagement suivant ce contrat s'établit à 7 200 \$, ce qui correspond au montant exigible au cours du prochain exercice.

6. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principales opérations conclues avec un membre du conseil d'administration sont les suivantes :

| | 2024 | 2023 |
|------------------------------|------------------|-----------|
| Charges | | |
| Salaires et charges sociales | 40 928 \$ | 28 481 \$ |
| Loyer | 6 000 \$ | 6 000 \$ |

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.